

RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS GRÂCE À LA POMPE À CHALEUR HYBRIDE GAZ :

SUBVENTION HAPPY GAZ ET CAS CONCRET

Elisabeth BILDSTEIN - TEA
Alain BOITEUX - GRDF



- TEA est un syndicat mixte qui rassemble 390 communes dont 158 desservies en gaz par GRDF

TEA et GRDF œuvrent pour décarboner ensemble le territoire de TEA, et mettent en place des actions guidées par une annexe de « Transition Écologique » mise en place dans le nouveau contrat de concession.

POURQUOI HAPPY GAZ COLLECTIVITÉS ?

L'ambition :

- Proposer une solution de chauffage efficace et moins couteuse
- Développer un usage plus vertueux du gaz
- Soutenir la production locale de Gaz Vert
- Soutenir l'investissement local



HAPPY GAZ COLLECTIVITÉS

Offre valable entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025*



POUR TOUS LES BATIMENTS PUBLICS TERTIAIRES :

- Propriétés des communes ou de leurs groupements
- Pour les bâtiments mixtes s'ils sont éligibles au décret éco énergie tertiaires (deet) issu de l'article 175 de la loi élan



EN RENOVATION *OU* CONSTRUCTION NEUVE

Pour les demandes réalisées jusqu'au 31/12/2025, avec un délai de 24 mois à compter de la validation par TEA pour terminer les travaux et remettre le dossier final.

HAPPY GAZ COLLECTIVITES

Jusqu'à **7 000 €**

**D'AIDE A LA REALISATION
D'UNE ETUDE
THERMIQUE**

si la solution Gaz est retenue*

2 000 €

Pour une solution GAZ
PERFORMANTE*

1000 €

POUR UN CONTRAT GAZ VERT*



**RACCORDEMENT OFFERT DANS LA LIMITE DES 35m
+ SI BESOIN JUSQU'À 1 000 € au delà***

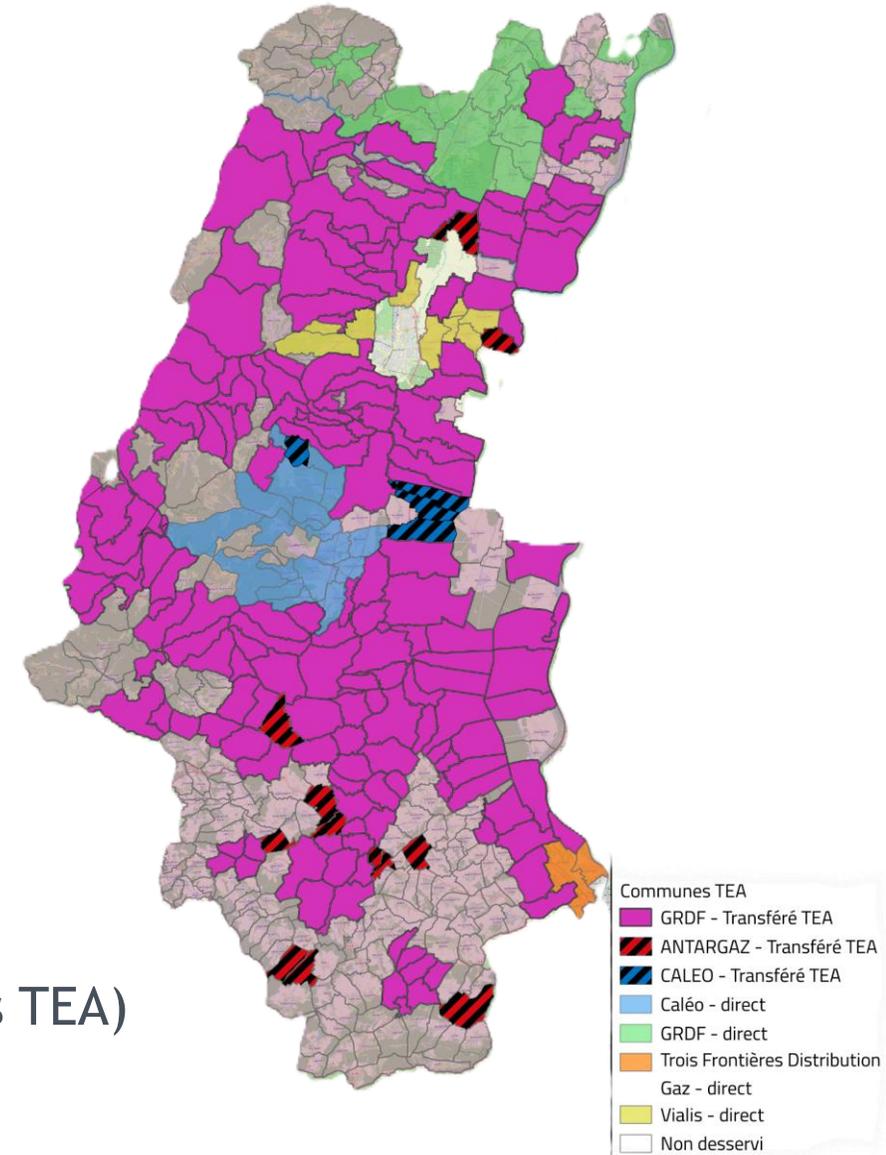
POUR DÉPOSER UN DOSSIER

COMMUNES CONCERNÉES
PAR L'OFFRE :



POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE :

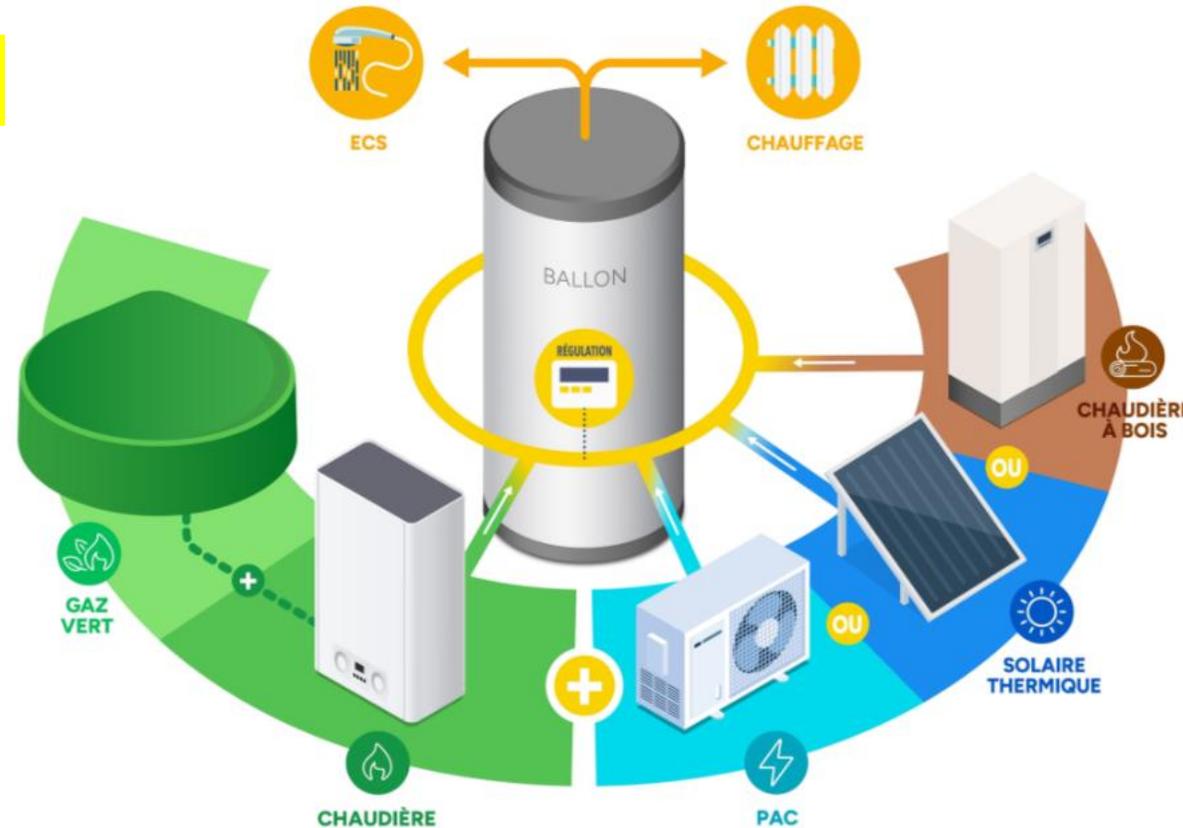
www.te.alsace/intranet (spécifique aux Collectivités TEA)



HYBRIDER c'est DECARBONER

L'hybridation, une solution qui associe

Une chaudière
gaz THPE



avec une
solution

PAC élec géothermie

PAC élec air/eau

Bois

Solaire

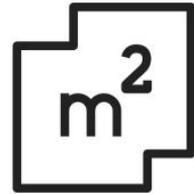
...

HYBRIDER c'est DECARBONER

Les avantages de la PAC Hybride



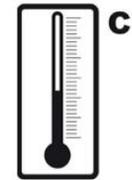
- Sécurisation
- Optimisation des prix de l'énergie
- Effacement électrique en hiver
- Contrat de souscription élec plus bas



- Prend 2x moins de place en chaufferie qu'une chaufferie 100% PAC ELEC



- Niveau sonore mieux maîtrisé
- Impact Visuel plus raisonnable



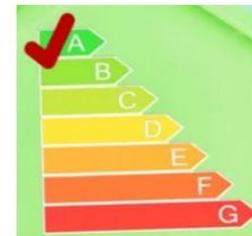
- Puissance et confort de chauffe du GAZ
- Régime haute température



2x moins chère qu'une solution 100% PAC ELEC

HAPPY GAZ COLLECTIVITÉS

by territoire
d'énergie
ALSACE



Gain de 2 classes en moyenne



HYBRIDER ...

pour maîtriser vos investissements et atteindre l'objectif 2030 du décret tertiaire

Hybridation de la chaufferie de l'école Debussy

Présentation du site

Le bâtiment

- Ecole primaire – 1870 m² - Toulon (H3)
- Puissance max appelée estimée à 110 kW
- Périodes d'inoccupation (vacances, weekends, mercredi)

L'installation

- PAC simple service (uniquement pour la production de chauffage) en relève de la chaudière existante
- Puissance installée de 206 kW (180 kW de gaz et 26 kW de PAC)
- PAC représente 25% de la puissance max appelée soit 20% à 0/50
- Volume tampon (= bouteille de découplage)
- 3 circuits de chauffage :
 - CTA (40 kW) *Uniquement le matin, 4 j/semaine*
 - Circuit radiateurs n°1 : 56 kW
 - Circuit radiateurs n°2 : 14 kW
- PAC et chaudière commandées par 2 automates indépendants
- Lois d'eau sur chaque équipement et fonction du besoin
- Périodes d'inoccupation : réduit de 16°C (week-end) et à 12°C (vacances)

133

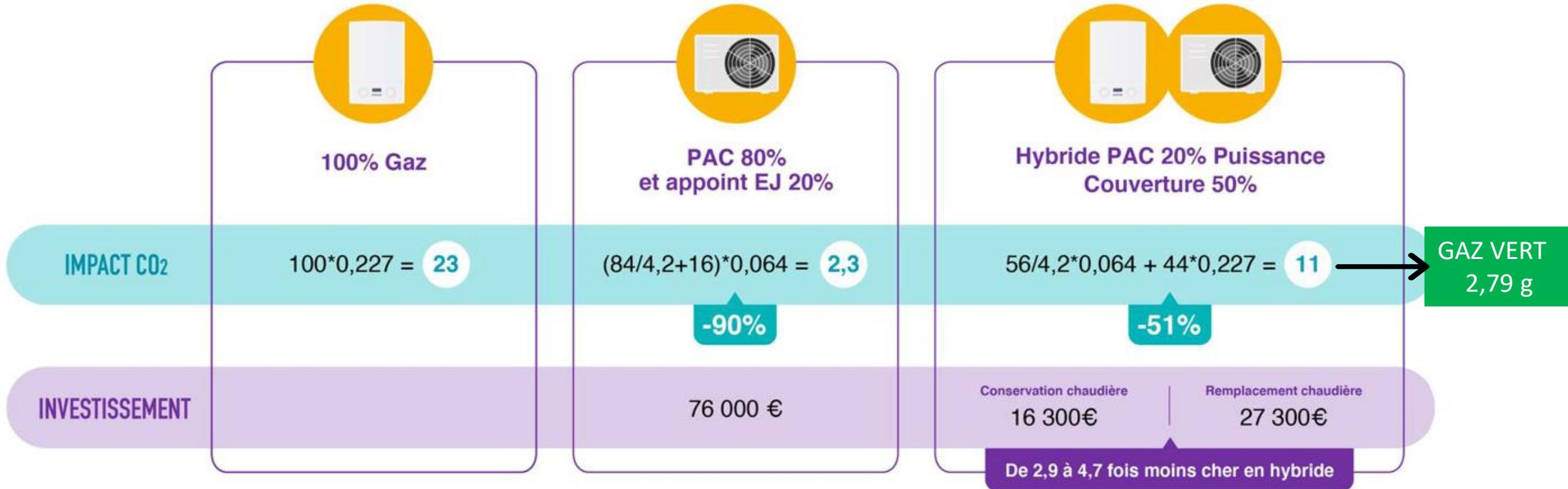


Hybridation de la chaufferie :

- Installation de 1 PAC 26 KW (7/35) -> 21,4 kW (0/50)
- Chaudière gaz de 180 kW
- Puissance maximale appelée de 110 kW

Rapport Puissance PAC (0/50) / Besoins = 20%
Taux de couverture théorique PAC = 52 %

HYBRIDER c'est DECARBONER



L'impact carbone passe à 2,79 g/kwh avec un contrat 100% gaz vert **soit – 87 %**

L'ECOLE CLEMENCEAU, RIEDISHEIM

Rénovation avec une solution hybride

Une chaudière gaz de 210 KW remplacée par une solution hybride 48 KW THPE gaz et 30 KW PAC électrique ...

MOA : Commune de RIEDISHEIM
BET : IMAEE
Installateur : LABEAUNE

Avant travaux: 100 MWh de gaz consommés par an.

Après travaux : 20 MWh gaz et 20 MWh élec

17 TONNES d'émission CO² évitées ...

20 TONNES d'émission CO² par an évitées avec un contrat GAZ VERT

